

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan de soutien de l'agglomération à l'économie locale : des mesures 100% gratuites pour les entreprises

La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise déploie son plan de soutien voté le 16 juin dernier : près de 400 000 € destinés à soutenir l'économie locale. L'agglomération souhaite ainsi poursuivre son action de soutien et de sauvegarde des entreprises en proposant des mesures cohérentes et adaptées aux besoins des entreprises cergypontaines impactées par la crise de la Covid-19.

Ce plan de soutien s'adresse aussi bien aux activités commerciales et de proximité, aux artisans et aux professions libérales, qu'aux TPE/PME des secteurs de la construction, des services ou de l'industrie. Ce dispositif opérationnel - le premier en Val d'Oise porté par une agglomération - s'appuie sur les besoins identifiés sur le terrain ; c'est un outil pour préserver les entreprises, les accompagner dans leurs difficultés et maintenir l'emploi sur le territoire.

Il s'organise selon trois grands axes que sont le soutien psychologique et technique aux entreprises fragiles en difficultés ; l'apport de conseil et d'accompagnement aux entreprises en phase de rebond ; le soutien financier aux entreprises ne trouvant pas dans les dispositifs actuels des solutions suffisantes.

« Les élus de Cergy-Pontoise ont voté au printemps une aide de 400 000 € destinée à soutenir l'économie locale. Les mesures prises par l'agglomération sont articulées avec celles des autres partenaires économiques comme la Région. Les commerces de proximité sont eux aussi pris en compte. Aussi, alors qu'une deuxième période très contraignante s'ouvre pour les acteurs de l'économie et les salariés, j'ai souhaité renforcer l'accès aux dispositifs d'aide et de soutien à l'ensemble de nos entreprises », rappelle Jean-Paul Jeandon, Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et Maire de Cergy. « Et les équipes de la Communauté d'agglomération et des communes accompagnent au quotidien nos entreprises en faisant connaître les multiples dispositifs et en les guidant et conseillant. L'économie et l'emploi demeurent une des priorités de ce mandat ! »

UNE MISE A JOUR HEBDOMADAIRE DES DISPOSITIFS

Dès le début de la crise, de nombreuses actions ont été déployées afin de soulager les entreprises les plus exposées, mais aussi de les informer au jour le jour des dispositifs existants, par le biais d'une rubrique dédiée sur le site www.entreprendre-cergyponoise.fr.



CONTACT PRESSE

Stéphane TIXIER

Tel : 01 34 41 43 48

Mob : 06 87 04 12 87

stephane.tixier@cergyponoise.fr

Découvrez toutes les mesures du plan de soutien de l'agglomération ici : <https://www.entreprendre-cergyponoise.fr/covid-19-info-entreprises/plan-de-soutien-de-lagglomeration-aux-entreprises>

Et toutes les aides et les mesures financières de l'Etat et la Région ici : www.entreprendre-cergyponoise.fr/covid-19-info-entreprises/vos-aides-et-mesures-financieres

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET TECHNIQUE AUX ENTREPRISES FRAGILES

Il s'agit, en premier lieu, de soutenir les entreprises en difficulté, notamment les plus petites et les plus fragiles, grâce à un accès renforcé à des outils d'aide technique, juridique et comptable et à un accès privilégié à un dispositif de soutien psychologique aux dirigeants en difficulté.

- **APPUI TECHNIQUE**

Toutes les entreprises de l'agglomération de Cergy-Pontoise inscrites au registre du commerce ou au répertoire des métiers, ou déclarées en auto-entrepreneuriat (commerces de proximité, artisans, TPE, PME...) peuvent bénéficier d'un appui technique, par le biais de rendez-vous gratuits avec des experts

La cellule **SOS Entreprises 95** créée en 2010 avait pour objectif d'accompagner les entreprises en difficulté à la suite de la crise économique de 2008 et selon une logique d'anticipation des mutations économiques. Aujourd'hui et au regard de l'impact de la crise sanitaire sur le chiffre d'affaires des entreprises, le plan de soutien de la CACP permet de renforcer les capacités d'accueil de la cellule SOS entreprises animée par la CMA Val d'Oise. Ainsi son accès est facilité pour les entrepreneurs cergypontains et ce, dès les premiers signes de difficultés économiques.

Un rendez-vous confidentiel et gratuit regroupant 4 membres de SOS Entreprises (juge consulaire, expert-comptable et avocat) est proposé au chef d'entreprise, accompagné s'il le souhaite d'un diagnostic et de conseil personnalisé. Il pourra s'informer des procédures de prévention et bénéficier de conseils d'orientation.

Contact : *Chambre de Métiers et de l'Artisanat / 01 34 35 80 38 / eco@cma95.fr*

- **SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE**

L'association APESA (Aide Psychologique pour les Entrepreneurs en Souffrance Aigüe) propose un soutien psychologique aux chefs d'entreprise en souffrance depuis 2017 sur l'ensemble du Val d'Oise. Des psychologues professionnels et formés spécifiquement aux problématiques que vous traversez sont à votre écoute pour convenir, à votre demande, d'un rendez-vous individuel et confidentiel.



CONTACT PRESSE

Stéphane TIXIER

Tel : 01 34 41 43 48

Mob : 06 87 04 12 87

stephane.tixier@cergyponoise.fr

L'objectif étant de redonner aux chefs d'entreprise en détresse, les moyens de reprendre confiance en eux pour faire face à la situation et rebondir. Tout dirigeant d'entreprise dont l'activité est fortement impactée et qui ressent le besoin de se faire accompagner pour gérer son stress.

Contact : APESA / 08 05 65 50 50 (numéro vert)

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET DE SERVICES

Le plan de soutien de la CACP leur permet d'accéder à des programmes collectifs afin, par exemple, d'améliorer leur organisation, de repenser leur stratégie, d'être plus agile et compétitif dans un contexte de rebond.

Pour accompagner ces entreprises dans la sortie de crise, un programme d'un an baptisé **APPLI Rebond**, mené en partenariat avec la CCI95 est 100% gratuit pour les participants.

Construit collectivement par les participants pour accélérer la relance économique, il apporte des réponses concrètes, opérationnelles et réalisables pour sécuriser la reprise des activités et à adapter les stratégies d'entreprise.

Les entreprises qui s'interrogent sur leur stratégie, leur marché, leurs clients, leur organisation, leur trésorerie pour l'adapter au contexte post COVID-19, et pour gagner en compétitivité, peuvent encore candidater en ligne sur : www.entreprises.cci-paris-idf.fr/web/cci95/l-appli-rebond

SOUTIEN FINANCIER COMPLEMENTAIRE

L'agglomération abonde de 319 000 euros des fonds existants permettant de toucher une large typologie d'entreprises cergyptoises (entreprises sans salarié, travailleurs indépendants, professions libérales, TPE, PME, entreprises de l'ESS, associations, etc.) et de favoriser la préservation de l'emploi sur le territoire. Ainsi, le plan de soutien apporte deux solutions de financement et pouvant être complémentaires aux dispositifs nationaux déjà existants. Ce volet se décline ainsi pour :

- **Conforter les entreprises dans leur trésorerie** au travers d'un prêt d'honneur à taux 0. Cette aide, à destination des PME industrielles stratégiques, est pilotée par l'AFACE 95 (Association pour Favoriser la Création d'Entreprises). **Plus d'infos ici** : www.entreprendre-cergyptoise.fr/covid-19-info-entreprises/lagglo-vos-cotes/prest-special-covid-aface-95
- **Les conforter financièrement dans la relance de leur activité** et dans les adaptations indispensables à la reprise de l'activité (investissements matériels et immatériels pour répondre à la nouvelle donne sanitaire, réapprovisionnement, etc.). Cette aide, à destination des entreprises de 0 à 20 salariés, s'inscrit dans le **Fonds Résilience de la Région Île-de-France** et est gérée localement par Initiative 95. **Plus d'infos ici** : www.entreprendre-cergyptoise.fr/covid-19-info-entreprises/plan-de-soutien-de-lagglomeration-la-sortie-de-crise/le-fonds-de



CONTACT PRESSE

Stéphane TIXIER

Tel : 01 34 41 43 48

Mob : 06 87 04 12 87

stephane.tixier@cergyptoise.fr